



Chapitre de livre

2017

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Pragmatique vériconditionnelle : vérité, mensonge et fiction

Moeschler, Jacques

How to cite

MOESCHLER, Jacques. Pragmatique vériconditionnelle : vérité, mensonge et fiction. In: Mélanges offerts à Kamel Gaha. Oueslati, S. & Slimane, H. (Ed.). Tunis : Latrach Editions, 2017. p. 341–361.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:109843>

Pragmatique vériconditionnelle : vérité, mensonge et fiction

Jacques Moeschler

Département de linguistique - Université de Genève
jacques.moeschler@unige.ch

1. Introduction

La pragmatique s'est traditionnellement basée sur deux hypothèses : (i) la différence entre sens vériconditionnel (sémantique) et non-vériconditionnel (pragmatique) et (ii) l'idée que le mensonge serait un type particulier d'acte de langage.

Dans cet article, nous aimerions déplacer la frontière entre sémantique et pragmatique et utiliser une approche pragmatique vériconditionnelle, localisant la détermination des conditions de vérité d'un énoncé au niveau des processus d'enrichissement pragmatique des énoncés (leur contenu explicite). Nous aimerions aussi échapper au paradoxe bien décrit par A. Reboul (1992a) selon lequel le mensonge ne peut être un acte illocutionnaire, mais uniquement un acte perlocutionnaire, et localiser les propriétés du mensonge dans les différents niveaux de sens d'un énoncé.

Nous commencerons par un exemple de fiction, qui pose très clairement la relation entre *fiction* et *vérité*. Nous développerons ensuite les bases théoriques d'une pragmatique vériconditionnelle, pour montrer le rôle de notions comme celles de vérité et de fausseté dans l'interprétation des énoncés. Nous montrerons ensuite quel rôle la vérité joue dans les énoncés de type mensonge, et quelles sont les inférences sémantiques et pragmatiques qui lui sont associées. Enfin, nous terminerons sur une hypothèse concernant la relation entre mensonge et fiction.

2. Un exemple de fiction

Dans sa postface à *Un paradis trompeur* (Seuil, 2013), l'écrivain suédois Henning Mankell dit ceci :

« Tout ce que j'écris se fonde sur une vérité. Une grande vérité, une petite, claire comme de l'eau de roche ou extrêmement fragmentaire. Mais ce qui déclenche la fiction dans mon livre vient toujours d'événements réels. (...) »

Qui est-était-elle? D'où venait-elle? J'ai approfondi mes recherches, mais son origine est réellement inconnue, et elle avait disparu sans laisser de trace. On en était réduit aux conjectures plus ou moins vraisemblables.

Mais que des navires suédois s'arrêtaient au port de Lourenço Marques, nous le savons. (...) Et il y avait bien parfois quelques femmes à bord, surtout des cuisinières. En d'autres termes, tout le reste n'est que supposition. (...) »

Elle a donc un jour été là, puisque les archivistes ne mentent pas. Elle payait un impôt impressionnant.

Mon récit se fonde donc sur le peu que nous savons et sur tout ce que nous ne savons pas. »

La postface de Mankell est intéressante, car elle nous dit sur quoi il fonde sa fiction : des faits et des suppositions, ce qu'il sait du monde réel, et ce qu'il suppose du monde passé.

En d'autres termes, *Paradis trompeur* est une fiction où la différence entre ce que l'auteur sait et ce qu'il conjecture ou suppose est énorme. Mais si Mankell nous donne une fiction qui fait sens, c'est parce que son point de départ est une question : d'où venait la personne qu'il appelle Hanna (ou Ana Branca) et qu'est-elle devenue?

Ce que Mankell sait se résume à peu de choses :

« ... à la fin du dix-neuvième siècle, et peut-être au début du vingtième, une Suédoise avait été propriétaire d'un des plus grands bordels de la ville qu'on appelait alors Lourenço Marques. Anonyme car c'était une importante contribuable.

Après quelques années, on ne trouve plus trace de son existence. Elle arrive de nulle part et disparaît de la même façon. »

Quels sont les événements sur lequel repose cette fiction qu'est *Paradis trompeur*. En voici un résumé extrêmement succinct, qui montre qu'un seul événement est réel^[1] :

1. Sur l'injonction de sa mère, Hanna part de chez elle à l'âge de 18 ans, avec un chasseur de peaux de bêtes, qui l'emmène dans sa maison de maître d'une ville du Nord de la Suède (Sundsvall), où elle devient servante.
2. Peu de temps après, elle est engagée comme cuisinière à bord d'un navire chargeant du bois pour l'Australie.
3. Elle se marie à bord, mais son mari décède, après une escale dans une ville africaine, d'une forte fièvre.
4. A Lourenço Marques, elle fuit le navire et se réfugie dans un hôtel qui se trouve être un bordel.
5. Elle y fait une fausse couche et après son rétablissement, épouse de tenancier du bordel.
6. Celui-ci meurt peu de temps après son mariage avec Hanna, qui prend la direction du bordel.
7. Hanna tâche de sauver de la mort l'épouse noire d'un ami de son mari, Isabel, qui l'avait tué après avoir découvert qu'il avait une autre femme au Portugal et des enfants.
8. Isabel est assassinée en prison par le videur du bordel, et Hanna se voit confier la tâche d'apprendre la mauvaise nouvelle à ses parents par le frère d'Isabel, Moses.
9. Elle se rend à Beira en bateau, devient l'amante de Moses avant son départ, mais ne retrouve ni les parents ni Moses, qui disparaît définitivement de sa vie.
10. Hanna décide alors de rejoindre une mission en brousse tenue par des Suédois.

Que nous dit cette fiction ? La fiction de Mankell nous montre que tous les énoncés de son roman sont littéralement faux: ils ne décrivent aucun événement s'étant réellement produit dans le passé.

[1] Pour des raisons de lisibilité de la présentation de ce synopsis, nous numérotions les groupes d'événements, sans arrière-pensée analytique cependant.

En revanche, la fiction fait sens parce que l'ensemble des événements, leurs relations (temporelles, causales) sont ancrées sur un fait : Hanna est la représentation de cette riche Suédoise, éphémère tenancière de bordel, dont les archives témoignent de l'existence. La fiction de Mankell représente donc des événements qui auraient pu se produire dans le monde réel, mais dont on sait qu'un seul s'est réellement produit.

Sur la base de cette analyse succincte, nous pouvons tirer une première conclusion : nos capacités représentationnelles (à nous représenter des événements du monde réel mais aussi des événements fictifs) tient à nos états épistémiques : ce que nous savons, ce que nous croyons, et les conclusions que nous pouvons en tirer. Nous sommes donc en état non seulement de nous représenter des états du monde, des événements fictifs, mais aussi de raisonner à partir d'eux.

En effet, en lisant le roman de Mankell, le lecteur se demande pourquoi Hanna est partie sur un navire, pourquoi elle a épousé son mari, pourquoi elle quitte le navire, pourquoi elle épouse son second mari, pourquoi elle défend Isabel, pourquoi elle ne rentre pas au pays, etc. Mais il est aussi capable de tirer la conclusion que Hanna va rencontrer des difficultés, comme se mettre à dos la population blanche ainsi qu'une partie de la population noire.

Comment sommes-nous capables de faire cela? Comment pouvons-nous raisonner sur des événements dont nous savons qu'ils ne se sont pas produits? Nous sommes capables de le faire, car nos raisonnements se fondent sur hypothèses que nous entretenons comme vraies. Cela veut dire que nos capacités inférentielles sont basées non pas sur la différence entre ce qui est du ressort de la fiction et du monde réel, mais sur la force avec laquelle nous entretenons des propositions.

En d'autres termes, nous entretenons des croyances vraies interprétées dans des contextes qui les rendent pertinentes parce qu'elles sont supposées vraies, et non des croyances fausses qui nous mèneraient à des conclusions fausses. C'est dans cette dernière situation qu'il y a manipulation ou mensonge.

2. La pragmatique

L'un des fondements de la pragmatique, au sens classique, est de s'être méfiée et de réfuter la thèse dite de l'illusion descriptive (Austin 1970) : le langage sert à décrire la réalité. La conséquence de cette approche est d'avoir dû modifier sérieusement, au risque de la rendre inconsistante, l'une des thèses les plus importantes de la théorie des actes de langage sur les énoncés assertifs (ils expriment la croyance du locuteur dans la vérité de la proposition énoncée) pour rendre compte de la fiction. Ce que Searle (1982, Reboul 1994a) a proposé, c'est la suspension de la règle essentielle (verticale) proposée par Searle. Or cette modification a donné lieu à une difficulté incontournable, car elle est basée sur l'idée de suspension d'une règle sémantique sans intention de tromper (Reboul 1990, 1992, 1994a). Il est en effet nécessaire de distinguer l'acte illocutionnaire, feint, de l'acte d'énonciation, réel. La difficulté, relevée par A. Reboul, tient au fait qu'on ne peut indiquer d'un acte illocutionnaire qu'il est feint sans l'accompagner d'une préface ou d'une postface indiquant son caractère non sérieux. Or les énoncés de fiction sont des énoncés ordinaires, aucunement précédé d'une préface du type *Dans la fiction x...*^[2]

L'une des manières dont la pragmatique s'est démarquée de la théorie des actes de langage est d'avoir insisté non sur la notion de force illocutionnaire, mais sur celle d'intention. Comprendre un énoncé, c'est en effet accéder aux intentions du locuteur *via* non pas ce qu'il dit mais ce qu'il implique (Grice 1989).

Le sens (*meaning*) est donc basé sur une double intentionnalité : la détermination de l'intention informative du locuteur passe par la reconnaissance de son intention de produire cet effet (intention communicative) – Sperber & Wilson (1995). Dans l'approche gricéenne, la signification non naturelle (Grice) s'oppose à la signification naturelle (*la fumée signifie naturellement le feu*) et à une conception conventionnaliste de la signification (la signification non naturelle n'est pas une affaire de convention, mais d'inférence). Pour reprendre les termes de Grice (1989, 215)

[2] L'exception étant celle des contes : *Il était une fois...*

« A signifie_{NN} quelque chose par x » est (approximativement) équivalent à « A a l'intention par l'énoncé de x de produire quelque effet sur l'interlocuteur via la reconnaissance de son intention ». (traduction de Jacques Moeschler)

La pragmatique vériconditionnelle a pris au sérieux l'idée que les énoncés représentent des états de choses, et pour que les énoncés soient vrais de ces états de choses, il faut que la compréhension soit accompagnée d'un enrichissement pragmatique permettant de saturer les variables (pronoms) et d'interpréter les constituants inarticulés. Par exemple, les énoncés (1) à (3) doivent être enrichis par l'attribution d'une valeur à leurs constituants inarticulés (mis entre crochets) :

(1) Il pleut [où] [quand]

(2) Pierre et Marie viennent ce soir [pour quoi ?]

(3) J'ai fini [quoi ?]

Les formes données en (4) à (6) correspondent des représentations complètes, où les constituants inarticulés ont reçu une valeur contextuelle :

(4) Il pleut [à Ste Cécile] [le 6 janvier]

(5) Pierre et Marie viennent ce soir [pour dîner]

(6) J'ai fini [mon article]

En d'autres termes, pour que l'énoncé puisse recevoir une valeur de vérité, il faut qu'il donne lieu à une représentation complète de sa forme propositionnelle.

Si les énoncés décrivent des propositions qui doivent être enrichies pour être interprétées, alors il est crucial de déterminer la bonne forme propositionnelle, comme il est décisif, dans le cas de la référence, de déterminer le bon référent d'une expression référentielle. Les indexicaux sont cruciaux pour de telles procédures de compréhension : leurs instructions sont telles que dans certains contextes, leur saturation est difficile, sans une explicitation du nom du locuteur (7) ou du lieu de l'acte de parole (8) :

(7) Salut c'est moi!

(8) Ici, il fait beau.

Pourquoi l'accès à des représentations complètes de la forme propositionnelle des énoncés est-elle nécessaire ? Si l'accès à des représentations vraies du monde est crucial, c'est parce que les effets cognitifs produits par les énoncés sont positifs, et non négatifs (Wilson & Sperber 2004).

Que veut dire qu'un énoncé produit un effet cognitif positif (ECP)? Un ECP (Sperber & Wilson 1995, Wilson & Sperber 2004) consiste à

- a) ajouter une information nouvelle
- b) renforcer une information ancienne
- c) supprimer une information ancienne.

Ainsi, dans les exemples (9) à (11), les énoncés B respectivement ajoutent une information nouvelle, renforcent une information ancienne ou suppriment une information ancienne :

(9) A : Qui vient au cours de pragmatique ?

B : Moi.

ECP : B vient au cours de pragmatique

(10) A : Tu viens au cours de pragmatique ?

B : Oui.

ECP : B vient au cours de pragmatique

(11) A : On se voit au cours de pragmatique ?

B : J'ai un rendez-vous chez le médecin.

ECP : B ne vient pas au cours de pragmatique

De manière inverse, nous n'ajoutons pas une information nouvelle fausse à nos hypothèses contextuelles, nous ne renforçons pas une information ancienne fausse ou encore nous ne supprimons pas une information vraie. Par exemple, si A pensait que B ne viendrait pas au cours de pragmatique, après la réponse (9B), A ne va pas ajouter l'information que C vient au cours alors qu'il n'a pas répondu à la question de A.

Pourquoi est-ce le cas ? Pourquoi n'ajoutons-nous que des ECP et non des effets cognitifs négatifs ? La réponse que donne la théorie de la pertinence (Sperber & Wilson 1995) est que c'est pour des raisons de pertinence. En effet, seuls les effets cognitifs positifs contribuent

à la pertinence de l'énoncé, alors que des effets cognitifs négatifs la diminueraient.

Présenté en ces termes, il semble qu'il pourrait y avoir des problèmes avec le traitement des énoncés négatifs (Moeschler 2013a pour plus de détail). Regardons le contexte d'un énoncé négatif, come en (12) :

(12)A : Quel temps fait-il chez toi?

B : Il ne pleut pas.

La réponse de B à la question de A est en effet pertinente : même si c'est un énoncé négatif, il produit des effets cognitifs positifs multiples selon les contextes (par exemple, *on va pouvoir sortir, aller se promener, faire du jardin*, etc.). Mais une telle réponse est un énoncé vrai : dans cet énoncé, négatif, la proposition IL PLEUT est fausse, et l'énoncé négatif *il ne pleut pas* est une assertion vraie. Les énoncés négatifs sont donc vrais, et leur présence implique un contexte où la proposition positive correspondante est entretenue comme vraie : *B croit que A croit qu'il pleut*, et sa réponse vise à annuler l'hypothèse contextuelle fausse qu'il attribue à A (IL PLEUT)^[3]. En d'autres termes, même sous une forme négative, l'énoncé produit un effet cognitif positif : supprimer une hypothèse fausse, qu'il attribue, à tort ou raison, à son interlocuteur.

3. Vérité et fausseté

Si un locuteur produit un énoncé, c'est qu'il a une certaine croyance, dont la force peut varier, sur la vérité de la proposition qu'il exprime. Mais cela n'empêche pas qu'il peut exprimer des propositions non-littérales fausses, comme nous le verrons plus loin.

Commençons avec les énoncés (13) à (16) : dans ces énoncés, les propositions (a) à (d) sont vraies, bien que non-littérales :

(13) Mon mari est un vrai célibataire.

a. Mon mari se comporte comme un célibataire.

[3] Par exemple, on peut supposer que B attribue à A la croyance qu'il pleut chez lui, ce qui explique qu'il choisisse une forme négative plutôt qu'un énoncé positif (*il fait beau, le temps est moyen/médiocre/couvert*, etc.).

- (14) J'ai un peu bu.
b. J'ai beaucoup bu.
- (15) Ma fille est un ange.
c. Ma fille est bienveillante.
- (16) Je suis à l'hôtel Palace.
d. Je loge à l'hôtel Palace.

On peut se demander maintenant ce qui se passe si les informations communiquées de manière non-littérales (a')-(d') sont *fausses*:

- (17) Mon mari est un vrai célibataire.
a'. La locutrice a un mari.
- (18) J'ai un peu bu.
b'. Le locuteur a bu.
- (19) Ma fille est un ange.
c'. Le locuteur a une fille
- (20) Je suis à l'hôtel Palace.
d'. Le locuteur loge à l'hôtel.

Dans ce cas, les énoncés (17)-(20) sont des *abus*, au sens d'Austin. En effet, pour Austin (1970, 52), un abus est un acte purement verbal, mais creux.

En second lieu, les énoncés peuvent communiquer des informations fausses d'une autre manière : les énoncés peuvent être en effet littéralement faux, à savoir être des descriptions fausses du monde. Cela peut être montré avec les réfutations : une réfutation (Moeschler 1982) a pour objet de montrer la fausseté d'une assertion. Les exemples (21)-(23) sont des exemples types de *réfutation* :

- (21)A : Mon mari est un vrai célibataire.
B : Non, c'est juste un homme.
- (22)A : J'ai un peu bu.
B : Non, tu as beaucoup bu.
- (23)A : Je suis à l'hôtel Palace.
B : Non, tu es à l'hôtel Ambassador.

Dans ce cas, il n'y a pas *abus*, mais *insuccès* (au sens d'Austin 1979, 52) : l'exécution de l'acte est ratée, car la proposition exprimée est fausse.

Mais il y a une troisième manière pour un énoncé d'être faux : les contenus implicites peuvent en effet être faux, parce que les descriptions des énoncés sont fausses.

Par exemple, une métaphore fausse est une métaphore dont les implicatures sont fausses:

(24)A : Ma fille est un ange.

B : Non, c'est une peste, une enfant gâtée, et mal polie en plus.

De manière identique, un énoncé dont les présuppositions sont fausses est littéralement faux :

(25)A : Est-ce qu'Abi regrette d'avoir échoué à ses examens?

B: Non, puisqu'elle les a réussis.

En revanche, un énoncé dont l'implicature est fausse est simplement un énoncé trompeur :

(26)A : J'ai appris qu'Anne avait trois enfants. Comment fait-elle avec son travail?

B : Non, elle n'a pas trois enfants, elle en a quatre. Mais elle est très organisée.

En résumé, un énoncé peut être faux de deux manières : soit littéralement, soit non-littéralement.

Si un énoncé peut être faux, la question est de savoir comment détecter sa fausseté, qu'elle soit littérale et non-littérale. Nous allons utiliser pour ce faire un moyen assez simple, qui consiste à distinguer les différents niveaux de sens d'un énoncé.

De manière générale, un locuteur, en produisant un acte d'assertion, s'engage sur la vérité d'un certain nombre de contenus : les *implications*, les *présuppositions*, les *explicatures* et les *implicatures*. Dans Moeschler (2013b), quatre types de contenus sont différenciés en termes de leur nature (sémantique vs pragmatique) et de force d'engagement du locuteur. Les contenus sémantiques impliquent un engagement plus fort du locuteur que les contenus pragmatiques, et les explicatures une force plus grande, à cause du caractère annulable des implicatures (cf. infra).

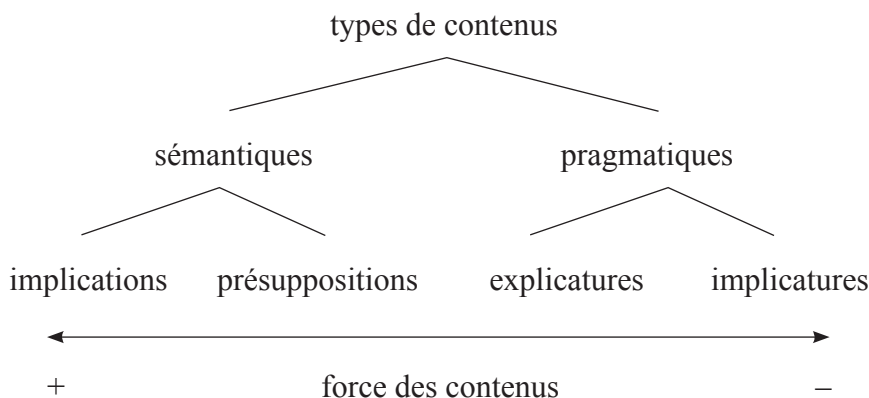


Figure 1 : types de contenu et d'engagement (Moeschler 2013b)

4. Mensonge et vérité

Où est la limite avec le mensonge ? En d'autres termes, peut-on faire la différence entre *fausseté* (littérale ou non-littérale) et *mensonge* ? Nous aimerions montrer que la figure 1 peut nous aider à comprendre le fonctionnement du mensonge. Nous allons faire trois propositions :

a. Si les *implications* et les *présuppositions* sont fausses, il y a *abus*, et donc *intention de tromper* :

(27) Mon fils a un chow-chow

a. implication : le fils du locuteur a un chien

b. contexte : le fils du locuteur n'a pas de chien

(28) Ma fille est au Japon

a. présupposition : le locuteur a une fille

b. contexte : le locuteur n'a pas de fille

b. Si l'*explicature* est fausse, il y a simplement *échec de la communication*, et la responsabilité en incombe au destinataire. Mais dans ce cas, c'est le destinataire qui se trompe.

(29) Pierre et Marie viennent ce soir

a. explicature (tirée par le destinataire) : Pierre et Marie viennent ce soir pour dîner

b. contexte : Pierre et Marie viennent ce soir pour prendre un verre

c. Si l'*implicature* est fausse, la responsabilité est encore celle du destinataire, mais elle peut être accompagnée d'une *intention feinte de tromper*.

(30) Anne a trois enfants

a. *implicature* (tirée par le destinataire) : Anne n'a pas quatre enfants

b. contexte : Anne a quatre enfants

Peut-on parler dans ces cas de *mensonge*? Pour répondre à cette question, donnons-nous une définition du mensonge :

(31) *Définition* : le mensonge consiste à énoncer une assertion dont le locuteur prétend qu'elle est vraie, dans l'intention de tromper le destinataire.

Dans les cas de *fausseté* des *implications* et des *présuppositions*, à savoir d'*abus*, il y a intention de tromper : l'assertion est fausse car ses implications et présuppositions sont fausses. On dira que dans ce cas il y a mensonge, mais que *le mensonge n'est pas littéral*.

Dans le cas de l'*explicature*, il n'y a pas abus, mais *insuccès* dans l'acte de communication. Il n'y a pas mensonge à proprement parler, mais un simple *échec de communication*.

Enfin, dans le cas de l'*implicature*, il n'y a pas abus, mais *intention de tromper* si l'*implicature* est fausse. Nous dirons que dans ce cas, il n'y a pas mensonge, mais *communication stratégique*.

Quelles conclusions pouvons-nous tirer ? Nous avons distingué *trois types de communications non réussies* : les *abus*, les *échecs de communication*, et la *communication stratégique*. Seuls les abus sont des mensonges, au sens fort du terme, comme le montre la figure 2 :

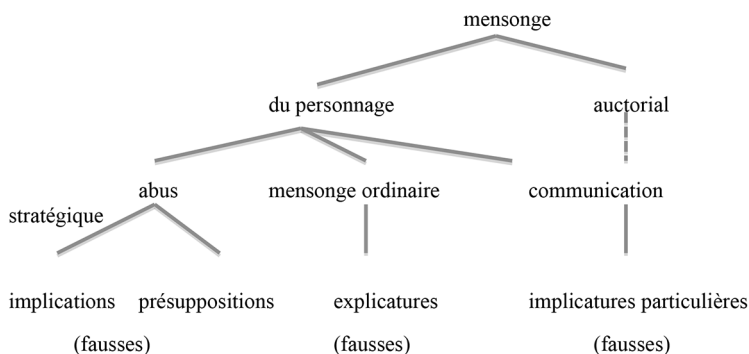


Figure 2 : types de communication no réussie et mensonge

Voici quelques éléments permettant d'étayer la thèse que *seuls les abus sont des mensonges*.

1. Les *abus* travestissent la réalité, car ils ne peuvent être reconnus que si des informations contextuelles sont accessibles pour déterminer la fausseté des implications et des présuppositions. De fait, ils sont *difficilement détectables* car basés sur des *inférences sémantiques automatiques*, liés à la signification conceptuelle des expressions linguistiques (Moeschler 2013b).

2. D'un autre côté, la *communication stratégique (implicature)* n'est *pas un mensonge*, mais en prend la forme : le locuteur ne dit pas tout, il laisse le destinataire se tromper non sur ce qui est dit, mais sur ce qui est implicite. Il n'a donc pas littéralement menti, mais a induit son destinataire en erreur et c'est le cas type du *mensonge par omission*.

3. Enfin, l'échec de communication (*explicature*) est le cas classique d'*erreur d'interprétation* : il y a échec de la communication parce que la proposition à évaluer comme vraie n'est pas celle que le locuteur voulait communiquer. Mais peut-on parler dans ce cas de mensonge?

Avant de répondre à cette question, regardons la question du *mensonge par omission*. On peut envisager deux situations possibles, liées à deux types d'*implicatures conversationnelles généralisées* : les implicatures-Q et les implicatures-R. Dans les implicatures-Q, pour que l'implicature soit vraie, il faut que le locuteur ait donné

l'information la plus forte ; dans le cas des implicatures-R, le locuteur dit peu pour dire plus.

Prenons les exemples suivants :

- (32) Quelques étudiants ont réussi.
 a. implicature-Q : tous les étudiants n'ont pas réussi
 b. contexte : tous les étudiants ont réussi
- (33) J'ai un peu bu
 a. implicature-R : j'ai beaucoup bu
 b. contexte : j'ai beaucoup bu

La différence est donc la suivante. Dans le cas de (32), le locuteur ne dit pas assez, l'implicature est fausse et donc il y a intention de tromper, même si logiquement *quelques étudiants* est compatible avec *tous les étudiants*. En revanche, en (33), l'implicature est compatible avec le contexte et donc vraie, et on ne peut considérer qu'il y ait intention de tromper. On doit donc différencier, dans la communication stratégique, les effets des implicatures quantitatives des effets des implicatures informatives.

Que se passe-t-il maintenant dans le cas des erreurs d'interprétation ? Peuvent-elles être le résultat d'un mensonge ? Pour qu'il y ait mensonge, il faut que la représentation à forme proposition de l'énoncé soit fausse et que l'interprétation vraie de cette représentation à forme propositionnelle soit intentionnée par le locuteur. Mais dans le cas des erreurs d'interprétation, ce qui est intentionné est sous-spécifié par nature, afin de conduire à un développement erroné de la proposition.

Examinons un exemple d'erreur d'interprétation :

- (34)A: Ça y est, j'ai fini !
 B: J'arrive! Qu'est-ce que tu as fait à manger?
 a. explicature (A): A a fini son article pour Tunis
 b. explicature (B): A a fini le repas du soir

Il y a ici erreur dans le calcul de l'explicature, mais y a-t-il pour autant intention de tromper ? Nous répondrons négativement, car un énoncé sous-spécifié ne peut être utilisé pour tromper son interlocuteur. Seul un énoncé complètement développé du point de vue de sa forme propositionnelle peut être utilisé dans le but

de tromper son interlocuteur. Mais dans ce dernier cas, on ne peut considérer qu'il y a erreur d'interprétation : il y a bien intention de tromper, donc mensonge.

Quelle première conclusion pouvons-nous tirer ? Nous avons distingué un premier type de mensonge, ou *abus*. Dans les abus, il y a défaut d'une inférence sémantique (implication, ou présupposition). En second lieu, les cas *d'erreur d'interprétation* comme ceux de *communication stratégique* ne sont pas des cas de mensonge. Pour qu'il y ait mensonge, il faut que la représentation à forme propositionnelle soit interprétée comme vraie alors qu'elle est fausse. En effet, l'intention de tromper conduit à interpréter une proposition fausse comme vraie.

La deuxième forme de mensonge porte donc non pas sur le développement de la forme propositionnelle de l'énoncé, mais sur sa vérité. C'est le *mensonge ordinaire*, comme en (35) :

- (35) Contexte: Pierre a cassé le vase Ming du salon
 Père: Qui a fait cela?
 Pierre: C'est Marie.

En (35), la proposition MARIE A CASSÉ LE VASE est fausse et Pierre veut faire croire à son père que c'est Marie qui a cassé le vase. Le but de Pierre est donc que l'ensemble des implications et des présuppositions de son énoncé sont vraies.

Peut-on tester cette hypothèse?

5. Mensonge et inférences sémantique et pragmatique

Revenons à notre exemple du vase. Pour que l'énoncé *Marie a cassé la vase* soit vrai, il faut que les propositions suivantes soient vraies:

- (36) a. quelqu'un a cassé le vase
 b. il y a un vase
 c. Marie existe
 d. Marie est une coupable possible

En effet, si *Marie a cassé le vase* est vrai, alors cet énoncé implique ces propositions.

Quelle conclusion tirer ? Un mensonge entraîne, au sens logique, l'ensemble des propositions qu'il implique et présuppose. Si ces propositions sont fausses, alors l'énoncé est faux. Nous avons donc un *test* pour détecter les mensonges.

Qu'en est-il maintenant de ses implicatures? Nous avons vu que lorsqu'une implicature d'un énoncé (vrai) est *fausse*, il y a *communication stratégique* et non pas mensonge :

- (37) Anne a trois enfants
 - a. implicature: Anne n'a pas quatre enfants
 - b. contexte: Anne a quatre enfants

Que se passe-t-il maintenant avec l'implicature d'un énoncé faux ?

- (38) Quelques étudiants ont réussi.
 - a. implicature: tous les étudiants n'ont pas réussi
 - b. contexte: aucun étudiant n'a réussi

En (38), *quelques étudiants ont réussi* est contradictoire^[4] avec (39), à savoir le contexte :

- (39) Aucun étudiant n'a réussi

Donc si (38) est faux, il signifie (39). Voici maintenant le problème. *Aucun étudiant n'a réussi* implique logiquement l'implicature (38a), *tous les étudiants n'ont pas réussi*. Donc si *quelques étudiants ont réussi* (38) est faux, il implique son implicature, et donc, l'implicature d'un énoncé faux serait vraie. Or cela est impossible : un énoncé faux ne peut avoir son implicature vraie.

Quelles sont les conséquences de cette démonstration ? Si quelqu'un affirme *quelques étudiants ont réussi* en mentant, c'est qu'il veut faire croire *quelques étudiants n'ont pas réussi*. Or cela est logiquement impliqué par l'énoncé vrai (*aucun étudiant n'a réussi*). Mais cela n'est pas possible, car le mensonge et son correspondant vrai auraient les mêmes implications. En d'autres termes, un énoncé intentionné comme faux (mensonge) ne peut avoir son implicature vraie. Cela signifie qu'un énoncé faux ne peut être utilisé pour communiquer son implicature. En revanche, un énoncé faux avec

[4] Au sens logique : deux propositions contradictoires ne peuvent pas être vraies ensemble ou fausses ensemble.

une implicature fausse donne un résultat vrai. Donc le mensonge ne porte pas sur la communication implicite, il ne peut porter que sur la communication explicite ou sur les contenus sémantiques de l'énoncé (implications et présuppositions).

Ce que nous avons montré concerne les implicatures conversationnelles généralisées : elles sont déclenchées par des expressions linguistiques. Qu'en est-il de l'autre type d'implicature conversationnelles, à savoir des implicatures conversationnelles particulières, liées au contexte. Que se passe-t-il en (40) ?

(40) A: Comment s'est passé ton examen de pragmatique?

B: Quelques étudiants ont réussi.

a. implicature généralisée: tous les étudiants n'ont pas réussi

b. implicature particulière: l'examen était trop difficile

Supposons qu'il soit faux que *quelques étudiants ont réussi*, à savoir que B mente. Dans ce cas, la proposition vraie (*aucun étudiant n'a réussi*) a pour implicature conversationnelle particulière la même que celle l'énoncé faux, avec *quelques* (*quelques étudiants ont réussi*).

(41)A: Comment s'est passé ton examen de pragmatique?

B: Aucun étudiant n'a réussi.

implicature particulière: l'examen était trop difficile

Quelle conclusion tirer de cet exemple ? Alors que les implicatures généralisées ne sont pas conservées par un mensonge, les implicatures particulières le sont. Comment expliquer cela ? L'explication est que le mensonge est risqué du point de vue de la communication et qu'il est difficile de contrôler les implicatures d'un énoncé faux^[5].

6. Mensonge et fiction

Que peut-on dire de la fiction, après cette analyse ? Dans la fiction, les énoncés sont littéralement faux, mais ils ne sont pas produits dans le but de tromper le lecteur. Ils sont donc interprétés dans un contexte où ils sont supposés être vrais. Comme tous les énoncés, ils donnent

[5] Cela n'est pas le cas avec les implications et les présuppositions : un énoncé faux conserve ses présuppositions et ses implications peuvent être vraies.

lieu à des présuppositions et des implications vraies, et généralement à des explicatures et implicatures vraies. En effet, dans la fiction, nous tirons donc toutes les implications et les présuppositions des énoncés comme s'ils étaient des énoncés vraies. De même, les explicatures (développement de la forme propositionnelle) et les implicatures (généralisées ou particulières) sont tirées de la même manière que dans le discours ordinaire.

Trouve-t-on dans la fiction les mêmes situations que dans le discours ordinaire, à savoir des *abus*, des *échecs de la communication* et de la *communication stratégique* ? Pour répondre à cette question, il faut faire une distinction entre deux types de mensonges, comme pour l'ironie (Reboul 1990, 1994): (i) le mensonge auctorial et (ii) le mensonge du personnage.

Commençons par le mensonge du personnage. Ce cas de figure n'est pas problématique et doit se retrouver à tous les niveaux. On doit donc trouver dans la fiction, attribuables aux personnages, des abus, des échecs de communication, des communications stratégiques ainsi que des mensonges ordinaires, où la forme propositionnelle est littéralement fausse^[6]. Mais cette forme de mensonge n'est pas la plus intéressante, et nous ne la développerons pas.

En revanche, les choses sont plus intéressantes avec le mensonge auctorial. Dans le mensonge auctorial, l'auteur produit une assertion fausse dans le but de tromper son lecteur.

Par exemple, dans le chapitre 1 de *Paradis trompeur*, si (42) était un mensonge auctorial, son interprétation, sur la base d'indices pour détecter le mensonge, le conduirait à interpréter ces énoncés comme (43):

(42) Un des membres de l'équipage vient de décéder.
C'était le second du navire, et le mari de Hanna.

(43) Un des membres de l'équipage ne vient pas de décéder. C'était le second du navire, et le mari de Hanna.

[6] Une recherche empirique devrait permettre de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

La question est maintenant la suivante : y a-t-il des situations où le mensonge auctorial ferait sens ? Je pense que la réponse est non^[7]. En effet, quel serait l'intérêt de l'auteur de tromper son lecteur en mentant ? Examinons la typologie de mensonges que nous avons proposé jusqu'ici.

1. Les cas d'abus sont improbables : nous avons vu qu'il ne faisait pas sens pour un auteur de tromper son lecteur.
2. Les cas d'erreur de communication sont aussi improbables, car cela voudrait dire qu'il y a intention de conduire le lecteur à tirer les mauvaises formes propositionnelles, donc à se représenter des propositions fausses dans le monde de la fiction.

La conséquence est que s'il y a mensonge auctorial, celui-ci ne peut se situer au niveau des *implications*, des *présuppositions* et des *explicatures*. Mais il peut se situer au niveau des *implicatures*.

Nous avons vu que *les implicatures conversationnelles généralisées ne peuvent pas être vraies s'il y a mensonge*. Seules les *implicatures conversationnelles particulières* peuvent être vraies dans le mensonge. Ici, on peut envisager l'intérêt pour l'auteur de tromper son lecteur dans le cadre d'une communication stratégique : le lecteur tirerait alors des implicatures qui se trouvent être fausses. Quel pourrait être l'intérêt pour l'auteur de communiquer au lecteur des implicatures fausses ? Ceci peut être important pour le *manipuler* et lui faire tirer des *conclusions fausses*.

Voici deux exemples d'une telle situation. Ces exemples ne relèvent pas de fictions sophistiquées, mais d'un genre classique, le thriller. Dans *Bob Morane, La Revanche de l'Ombre jaune* (résumé), le lecteur est amené à tirer la conclusion que Bob Morane est mort :

(44) Il [Bob Morane] se retrouve seul devant Monsieur Ming, mais celui-ci fait feu, touchant Bob Morane d'une balle en plein cœur ! Il bascule dans le vide, et son corps disparaît dans les remous des rapides.

<http://www.fanbobmorane.fr/ResumeAventures/PagesR/037.htm>

[7] Cf. la contribution de Chiara Gambacorti pour des exemples de mensonges auctorial. Le contexte de ces exemples est cependant exceptionnel, comme le montre le travail d'enquête approfondie révélé dans son article.

Le lecteur, par implicature, tire donc la conclusion (45) :

(45) Bob Moranea reçu une balle en plein cœur +> Bob Morane est mort

Or cette implicature est fausse, car Bob Morane a le cœur ... à droite.

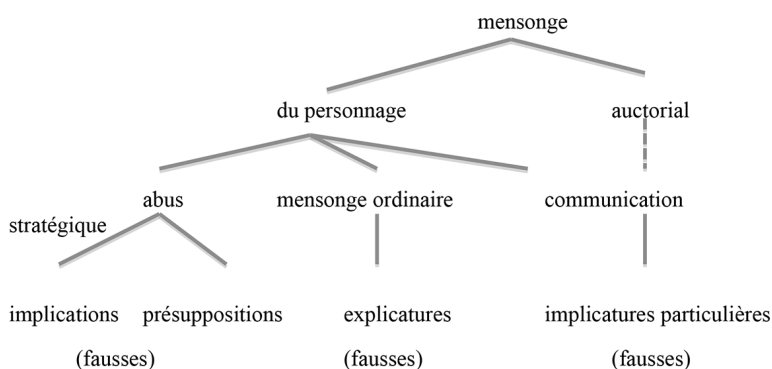
Le 2^e exemple est tiré du 3^e épisode du film *Terminator*. Dans la scène finale, Terminator tombe dans une cuve d'acier en fusion. L'implicature est facile à tirer :

(46) Terminator est mort

Or l'implicature est fausse, car Terminator réapparaît sous forme de squelette métallique !

7. Conclusion

Le mensonge dans la fiction peut intervenir dans les énoncés des personnages exactement comme dans la communication ordinaire. Mais le mensonge auctorial ne peut se produire qu'au niveau des *implicatures* (fausses). Dans ce cas, l'auteur ne ment pas littéralement, il trompe son lecteur en l'encourageant à tirer des conclusions qui se trouvent être fausses. Ce dont manque le lecteur, c'est du bon contexte pour tirer ou ne pas tirer les implicatures. Mais les implicatures fausses ne sont pas généralisées, elles sont toujours particulières.



Références

- Austin J.L. (1970), *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- Moeschler J. (1982), *Dire et contredire*, Berne, Peter Lang.
- Moeschler J. (2012), « Pourquoi le sens est-il structuré? Une approche vériconditionnelle de la signification linguistique et du sens », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 30, 53-71.
- Moeschler J. (2013a), « How 'Logical' are Logical Words? Negation and its Descriptive vs. Metalinguistic Uses », in Taboada M. & Trnavac R. (eds.), *Nonveridicality, evaluation and coherence relations*, Leiden, Brill, 76-110.
- Moeschler J. (2013b), « Is a speaker-based pragmatics possible? Or how can a hearer infer a speaker's commitment? », *Journal of Pragmatics* 43, 84-97.
- Reboul A. (1990), *Fiction et Métaphore*, Thèse de doctorat, Université de Genève.
- Reboul A. (1992a), « Le paradoxe du mensonge dans la théorie des actes de langage », *Cahiers de linguistique française* 13, 125-147.
- Reboul A. (1992b), *Rhétorique et stylistique de la fiction*, Nancy, PUN.
- Reboul A. (1994), « Théorie des actes de langage », chap. 1, « Narration et fiction », chap. 16, in Moeschler J. & A. Reboul, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- Searle J.R. (1972), *Les actes de langage*, Paris, Hermann.
- Searle J.R. (1982), *Sens et expression*, Paris, Minuit.
- Sperber D. & D. Wilson (1995), *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell.
- Zufferey S. & Moeschler J. (2012), *Initiation à l'étude du sens. Sémantique et pragmatique*, Auxerre, Sciences Humaines Editions.

